

Procès-verbal du Comité Social et Économique extraordinaire

du vendredi 28 février 2025

Date	
Le 28 février 2025	Affichage ☐ Urgent ☐

Présents à la réunion	Absents excusés
<u>Pour le CSE</u> Titulaires : ✱ Patricia BETTEWILLER (Siège) — Service Franchise ✱ Arnaud THIBEAU (Siège) — Service Achats ✱ Catherine DEMOL (Chambéry) – Mag 395 ✱ Claudia PODDIGHE (Chalon sur Saône) – Mag 152 ✱ Ida DUFROMONT (Siège) – Service Travaux ✱ Véronique MOREAU (Valenciennes) – Mag 240 ✱ Christophe WACQUIEZ (Englos) – Mag 1012 ✱ Gina SCALERCIO (Noyelles) — Mag 6 ✱ Cindy MATON (Bourgoin République) – Mag 377 ✱ Sophie ESNAULT (Lille) – Mag 1 Suppléants : ✱ Mélanie DELANNOIS (Douai) – Mag.13 Invités : Mme WATTEEL, Contrôleur de Sécurité C.A.R.S.A.T Laurine GRABCZAK, Chargée des relations sociales Zohra CHATER, Responsable prévention santé sécurité	Titulaires : ✱ Claire GALLET (Dury) – Mag.61 ✱ Muriel VAN DEN DRIESSCHE (Armentières) – Mag 26 ✱ Jolanta TWARDOWSKA (Compiègne) – Mag 1054 ✱ Caroline SORET (Saint Martin les Boulogne) – Mag 9 ✱ Corinne DELDIQUE (Cambrai) – Mag 103 ✱ Isabelle TARTAR (Béthune) – Mag 20 ✱ Alexandra EBERSOLD (Strasbourg) – Mag 335 ✱ Florence COCHET (Saint-Quentin) – Mag 1208 ✱ Stéphanie FERANDELLE (Saint-Quentin) – Mag 18 ✱ Nadège AUBRY (Saint- Dié) – Mag 1122 ✱ Laetitia LORTHIOIR (Béthune) – Mag.19 ✱ Ingrid PELTIER (Antibes) – Mag.174 Suppléants : ✱ Orlane ROUTTIER (Epagny) – Mag.1032 ✱ Isabelle CAPPOEN (Tourcoing) – Mag.0005 ✱ Anne-Helene DUHAMEL (Montauban) – Mag.130 ✱ Merwan BOSCHER (Aubagne) – Mag.1075 ✱ Sophie PESNEL (Cherbourg) – Mag.1150 ✱ Angelika DI FRAJA (Nice) – Mag.176 ✱ Sandrine LE BRET (Auxerre) - Mag.1110 ✱ Orlane MARY (Sedan) – Mag.380 ✱ Valérie GORAL (Aulnoy) – Mag.243 ✱ Lucie ROSSI (Brest) – Mag.135

Ordre du jour
1. Consultation sur les conditions de travail du nouveau siège basé à Lille (Bâtiment Emblem).

La séance est ouverte à 11 heures 05 sous la présidence d'Hélène WECXSTEEN, assistée de Michaël CLABAUX et de Laurine GRABCZAK, Chargée des relations sociales et Zohra CHATER, Responsable prévention santé sécurité.

1. Consultation sur les conditions de travail du nouveau siège basé à Lille (Bâtiment EmbleM).

Michael CLABAUX rappelle l'objet de ce CSE qui a pour but de recueillir l'avis des élus sur les conditions de travail du nouveau siège à Lille, boulevard Carnot bâtiment EMBLEM. Il est prévu que les équipes arrivent dès le lundi 3 mars.

Il rappelle que cette consultation arrive après différentes interventions en réunion CSE, visites avec la CSSCT et échanges avec la CARSAT, notamment au sujet du mobilier. Il précise que ces préconisations de la CARSAT sur le mobilier et le bruit ont été suivies.

Un CSE extra avait été envisagé courant février afin de recueillir l'avis des élus mais celui-ci n'a pas pu se faire car la CSSCT a attendu l'aménagement complet de la salle de pause pour effectuer sa visite. Cette dernière a eu lieu ce jeudi 26 février.

Rappel des informations faites au CSE

Informations régulières sur l'état d'avancement soit via les Q/R soit via un point dédié.

- CSE du 11 juillet 2024
- CSE du 29 août 2024 + rencontre avec la CARSAT
- CSE du 20 septembre 2024
- CSE du 10 octobre 2024
- CSE du 8 novembre 2024
- CSE du 6 décembre 2024
- CSSCT du 05 janvier 2025
- CSE du 09 janvier 2025
- Visite du 26 janvier 2025 de la CSSCT



Michael CLABAUX détaille les différents étages et les services qui y seront affectés. Il rappelle aux élus la nouvelle organisation de travail le Flex office.

Il indique que ce déménagement aura pour effet une amélioration des conditions de travail :

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Localisation & Immeuble

- Un immeuble de standing aux portes de Lille
- Grand hall
- Très lumineux (1^{er} jour)
- Labelisé BREAM (t° clim réglable)
- Proche des gares
- Accessible à pied, en vélo et en transports en commun
- À proximité d'un magasin Nocibé
- Sécurité renforcée: Voies piétonnes rénovées (côté Parc)



Acoustique

- 40 Panneaux acoustiques au R3
- Cloisons de meilleure qualité (-44dB)
- Barrière phonique au droit des cloisons dans faux plancher et faux plafond
- Moquette et dalle faux plafonds absorbent le son
- REX Octopus, notre voisin



Luminosité

- Eclairage auto ajusté en fonction de la luminosité extérieure
- Eclairage décoratif complémentaire en Work-café, espaces Lounge
- Possibilité d'éteindre les éclairages (mode présentation en SdR)
- Stores semi-occultants à chaque fenêtre
- Bureaux majoritairement placés en perpendiculaire des rayons de soleil



Espaces de pause

- Cœur de vie équipé de 9 Micro-ondes, 2 LV, 3 machines à Café... **Café offert par Nocibé.**
- Work café à chaque étage (cafetière et frigo). Consommable (café/thé) à fournir par chaque collaborateur.
- Espace Lounge, tables hautes ... pour travailler autrement



Mobilier

- Mobilier de qualité
- 4 bureaux ergo par demi-plateau
- Action RSE / gain budget pour récupérer une partie du mobilier en bon état
- Agencement sur mesure (Accueil, work café, estrades R3, tables hautes /bars)



Salles de réunion

- 2x plus de places en Salles de réunion et/ou bulles qu'aujourd'hui
- Toutes les salles équipées de TV et système Visioconférence, même les bulles
- 32 bulles premium insonorisées



Dalles acoustiques au R3



Vue 3D non contractuel transmis par Kardham

QUIETO Acoustic panel (without frame)



TECHNICAL POINTS

Qualité acoustique performante (α=0.9)
MSE 1.0m x 0.6m x 0.05m - CLASS B
100% recyclable (sans PVC)
ACTIVE EN CLASSE B
CLASSÉE A++

PROFONDITEUR
100mm (à adapter au support)
Produit adaptable en blanc

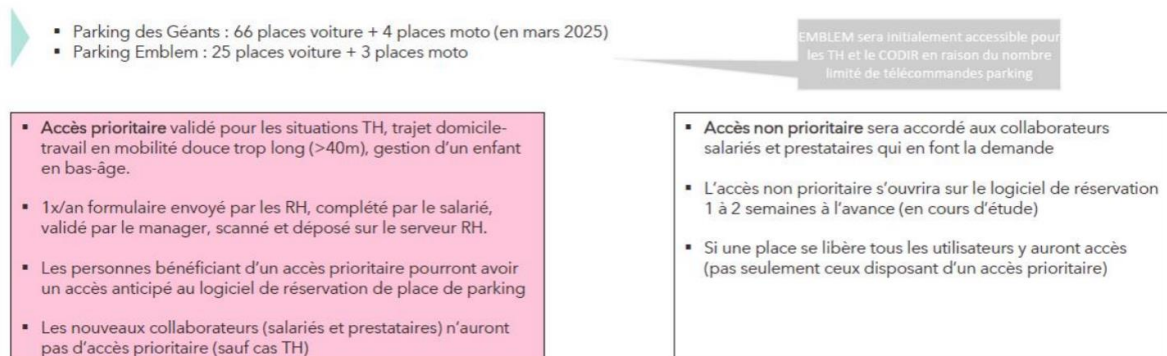


40 panneaux acoustiques prévus dans le cœur de vie pour le confort acoustique des collaborateurs.
Format sectionné : rond

Michael CLABAUX rappelle que le bâtiment est sécurisé par le biais de portiques avec la présence d'un agent. Le bâtiment est pourvu d'un parking réservé aux membres du CODIR et aux salariés en situation d'un handicap.

66 places de parking « voiture » et 4 places « moto » ont été louées au parking « des Géants » pour les salariés dits « prioritaires ».

ORGANISATION DES PLACES PARKINGS



Michael CLABAUX rappelle que le port du badge nominatif est obligatoire et doit être visible.

Arnaud THIBAUD demande s'il faut badger pour entrer au local à vélo.

Michael CLABAUX le confirme, l'accès au local à vélo sera sécurisé.

Michael CLABAUX interroge les élus afin de savoir s'ils disposent des éléments pour rendre un avis.

Véronique MOREAU souhaite lire une déclaration qui indiquera à la Direction l'orientation des élus CFTC.

*« Comme à son habitude la **CFTC** souhaite par cette présente déclaration vous faire part de sa motivation concernant l'orientation de son vote pour cet emblématique déménagement du siège.*

Après de nombreuses années, le siège de Nocibé situé à Villeneuve d'Ascq a prospéré, s'est agrandi avec la fusion Douglas mais a également connu des cessions de magasins et l'externalisation de sa Logistique.

Les années, les normes, la vétusté, la séparation entre Ticléni et Hadley ont incité la direction à choisir un autre lieu hautement plus symbolique pour la nouvelle adresse du siège : destination Lille boulevard Carnot dans des locaux flambants neufs et modernes répondant aux nouvelles normes écologiques.

Le changement est souvent synonyme de progrès mais également de questionnements, de craintes, de changements d'habitude pour les futurs collaborateurs impactés par ce projet.

Afin de répondre à la consultation d'aujourd'hui concernant le déménagement, les élus du CSE ont questionné les salariés du siège pour recueillir leur ressenti sur le sujet.

Majoritairement, les salariés se voient satisfaits du changement d'adresse du siège et ils y voient là l'emblème de bonnes conditions de travail. Cependant ils regrettent que Nocibé n'ait pas loué de places de stationnement pour tous obligeant les non-prioritaires à prendre les transports en commun et subir les aléas comme les grèves, retards, les contraintes horaires et la réservation du parking.

*Pour donner suite à la visite de la CSSCT du jeudi 27 février 2025, la **CFTC** confirme les réserves émises lors de sa déclaration en CSE du 17 mai 2024 sur les points suivants :*

- **Flexi-travail** : crainte de ne pas travailler auprès de ses collègues, perte de la personnalisation du lieu de travail pour appropriation, contrainte de la réservation de son bureau.
- **Espace de travail** : perte de confidentialité notamment pour les managers, promiscuité, difficulté à se concentrer à cause du bruit.
- **Ambiance thermique** : bâtiment complètement vitré qui ne dispose pas de climatisation mais d'un rafraichisseur d'air ce qui amène les salariés à craindre des températures trop élevées l'été et trop basses l'hiver.

Après la visite d'hier les élus ajoutent une dernière réserve :

- **Capacité de la salle de pause** : sa superficie n'est pas adaptée à recevoir la totalité des collaborateurs présents par jour, imposant les salariés à écourter leur pause pour effectuer un roulement. Risque de nuisances sonores peu propices au repos.

*La **CFTC** demande à la CSSCT de porter une attention toute particulière sur ces points ayant pour but d'apporter des actions correctives si ces craintes se voyaient avérées au fil des constats.*

*Le bilan de la visite s'avérant malgré tout positif et tenant compte des avis majoritairement favorables des salariés, les élus de la **CFTC** décident de rendre un avis favorable sur les conditions de travail du nouveau siège basé à Lille (bâtiment EMBLEM)*

Les élus **CFTC au CSE »**

Les élus passent au vote :

Favorables à l'unanimité

Hélène WECKSTEEN rejoint la réunion et fait savoir aux élus qu'elle se réjouit de cette unanimité.

Michael CLABAUX souligne qu'il y aura certainement des ajustements à effectuer et manifeste son optimisme concernant l'avenir.

Véronique MOREAU indique à Michael CLABAUX que la ligne téléphonique du CSE ne fonctionne pas et rappelle que les salariés doivent pouvoir joindre le CSE quand ils le désirent.

Michael CLABAUX confirme ce point.

La séance prend fin à 12h15.

La Secrétaire du CSE

Véronique MOREAU



La Présidente du CSE

Hélène WECKSTEEN

